

AGGLO GRAND GUÉRET ■ Les élus devaient émettre un avis sur un projet prévoyant l'installation de cinq éoliennes

Y aura-t-il des éoliennes à Glénic ?

Trente voix pour, dix-neuf contre et cinq abstentions. Le vote a été serré vendredi, au conseil communautaire du Grand Guéret. Un avis favorable a finalement été donné au projet éolien de Glénic.

Catherine Perrot

catherine.perrot@legrandgueret.fr

C'est la société Boralex qui porte ce projet prévoyant l'installation de cinq éoliennes à Glénic. Le dossier est sensible et les élus du Grand Guéret ont pris le temps de débattre, vendredi, à la salle polyvalente de Saint-Nancy.

Ce n'est pas la communauté d'agglomération, ni la commune de Glénic d'ailleurs, qui vont décider si le parc éolien verra le jour ou non. « La préfecture a demandé à l'Agglo d'émettre un avis », précise d'emblée Pierre Auger, 3^e vice-président en charge de la transition énergétique.

15 % de la consommation d'électricité du territoire

Le projet répond à la fois aux objectifs du schéma départemental des énergies renouvelables et aux objectifs chiffrés fixés dans le schéma intercommunal du Grand Guéret. « Les cinq éoliennes produiront entre 15 et 20 % de la consommation d'électricité du territoire. Elles feront passer notre taux d'auto-suffisance électrique de 22 %, le taux actuel, à 37 % ou 47 % selon les choix techniques retenus », ajoute Pierre Auger.

La maire de Glénic, Marie



VENT. Aura-t-on des éoliennes dans l'agglo de Guéret, comme c'est le cas ici à La Souleraine ? (M. S. / ANTOINETTE / AGGLO)

France D'Alot, estime que les aérogénérateurs auront « un impact mesuré sur le paysage ». Ils ne seront « pas visibles du viaduc et du site sport nature, ni du bourg ». Elle ajoute : « Le changement climatique conduit à une modification du paysage. Nous en constatons dès aujourd'hui les dégâts sur la biodiversité. Dans les années très proches, le paysage sera davantage défiguré par cette évolution climatique que par les éoliennes. »

Les élus de Glénic se sont prononcés en faveur du projet lors d'un vote le 6 mars dernier : avec treize voix pour et deux contre.

Les événements géopolitiques de ces dernières semaines : la guerre en Ukraine ont montré

la forte dépendance de la France vis-à-vis des énergies fossiles étrangères. Ce que n'ont pas manqué de souligner les élus. « Cela rend indispensable le développement des énergies renouvelables, sources d'indépendance énergétique », insiste la maire de Glénic.

Le président de l'Agglo Éric Correia va dans le même sens : « Avec ce qui se passe en Europe, l'autonomie énergétique redevient une priorité absolue. »

Jean-Pierre Lécivain, le maire de Joullat, exhorte ses collègues à penser à l'avenir : « Je suis un naturaliste, un ornithologue, un amateur de patrimoine et de paysage. Je devais ne pas apprécier ces aérogénérateurs. Mais aujourd'hui, il y a une né-

cessité supérieure. L'urgence climatique est là. En septembre 2021, le rapport du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qualifiait la situation du dérèglement climatique d'alarmante. Il y a une nécessité d'agir collectivement. »

Lélu de Joullat rappelle que le projet de Glénic permettrait d'approvisionner en électricité entre 11.000 et 16.000 habitants, chauffage compris. « Nous avons besoin d'indépendance énergétique aujourd'hui. Il y a pour moi une responsabilité morale d'agir ou non. »

Quelques voix discordantes se sont fait entendre, notamment celle de Jociane Guerrier, pre-

mière adjointe d'Anzême : « Si on accepte Glénic, il y aura d'autres projets. C'est un projet industriel qui fera tache d'huile. » L'élu(e) fait également part de ses craintes concernant « la destruction d'une certaine biodiversité ».

Pierre Auger lui répond en rappelant que le schéma intercommunal des énergies renouvelables fixe un maximum de dix éoliennes sur le territoire de l'Agglo. « Entends qu'on parle de biodiversité, ajoute-t-il. Mais ce qui est plus grave, c'est le réchauffement de la planète. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des problèmes beaucoup plus importants que la pollution visuelle. »

Guéret vote contre

Les élus de Guéret ont voté contre le projet. La maire Marie-Françoise Tournier explique cette position : « En septembre 2021, nous nous sommes exprimés contre ces projets au moment du vote du schéma intercommunal. Au conseil municipal de Guéret, nous avons également voté contre. C'est pourquoi nous votons contre aujourd'hui. »

Le président Éric Correia a tenté de convaincre les indécis : « Ça n'est pas les taxes perçues qui nous motivent. C'est la nécessaire transition énergétique et écologique. L'autonomie énergétique est une nécessité et il faut penser à l'avenir de la planète. »

Les élus de l'Agglo ont finalement émis un avis favorable, à une courte majorité : trente voix pour, dix-neuf contre et cinq abstentions. ■